PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FFPB
Exercice 2019
BAYONNE – 27 JUIN 2020

1. OUVERTURE DE LA SEANCE PAR LE PRESIDENT, M. LILOU ECHEVERRIA

Le Président de la FFPB, M. Lilou Echeverria, ouvre la séance à 9h30 en souhaitant la bienvenue à tous les participants à cette Assemblée Générale Ordinaire. Il les remercie pour leur présence.

Pas d'Assemblée Générale Extraordinaire cette année, ce qui est exceptionnel.

L'Assemblée Générale Ordinaire, prévue dans un premier temps le samedi 28 mars 2020, a eu lieu le samedi 27 juin 2020 au Trinquet Moderne à Bayonne, l'aire de jeu permettant de disposer les chaises en respectant les contraintes de distanciation liées à la crise sanitaire. De plus, un équipement spécifique et de qualité a permis à un grand nombre de présidents de clubs, de comités et de ligues de participer à ladite assemblée, via la visioconférence Zoom, leur évitant parfois un long déplacement.

Le Président de la FFPB présente les Présidents de Ligues et Comités :
- Ligue Nouvelle-Aquitaine : Pierre Garaicoechea - Visioconférence
- Ligue Occitanie : Daniel Collado
- Ligue Ile de France : Pierre Daguerre
- Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur : J.Claude Berthelot représentant J.Christophe Visentin, président de la Ligue
- Ligue Auvergne-Rhône-Alpes : Jean Paul Lastra - Visioconférence
- Comité Départemental de Corrèze : Philippe Maumet
- Comité Départemental de Côte d'Argent : Hubert Trebucq représentant Pierre Garaicoechea, président du Comité
- Comité Départemental du Lot et Garonne : Christian Paillole - Visioconférence
- Comité Départemental des Landes : Charles Sourp
- Comité Départemental des Pyrénées-Atlantiques : Christian Lagourgue
- Comité Territorial du Pays Basque : Jean-Michel Garayar
- Comité Territorial du Béarn : Gilles Lolibé
- Comité Départemental de Haute Garonne : Rémi Labau - Visioconférence
- Comité Départemental du Gers : Jean-Claude Jouguet
- Comité Départemental des Alpes Maritimes : Pierre Planson - Visioconférence
- Comité Départemental du Rhône : Alain Comorge - Visioconférence.

Le Président de la FFPB tient à excuser :
- Madame Roxana MARACINEANU Ministre des Sports
- Monsieur Denis MASSEGLIA Président Comité National Olympique Sportif Français
- Monsieur Jean-Jacques LASSERRE Président Conseil Départemental Pyrénées-Atlantiques
- Monsieur Jean-René ETCHEGARAY Maire de Bayonne
- Madame Agnès DUHART Adjointe aux sports pour tous et loisirs à la Mairie de Bayonne
- Monsieur Dominique PEYRAT Président de la Ligue des Hauts de France.

Les présidents des clubs Pilotariak Auscitain Auch, Pala de l'Astarac Masseube, Navarrenx Pelote, Pilotari Club Oloronais, Eskuz Esku Béguios et Atzarri Souraide qui se sont également excusés.

2. DECOMPTE DES VOIX ET VERIFICATION DU QUORUM

Les listes d'émargement font apparaître le nombre de voix suivant (Ligues-Comités-Clubs) :

NOUVELLE-AQUITAINE	:	665
OCCITANIE	:	85
ILE-DE-FRANCE	:	17
HAUTS DE FRANCE	:	0
PROVENCE-ALPES-COTES-AZUR	:	14
CENTRE VAL DE LOIRE	:	0
AUVERGNE-RHONE-ALPES	:	6
PAYS DE LA LOIRE	:	0
CORSE	:	0
ILE-DE-LA-REUNION	:	0
ST-PIERRE-MIQUELON	:	0
NOUVELLE-CALEDONIE	:	0

Soit un total de		**787 voix**

Voix Ligues/Comités/Clubs convoqués → 1 248.

Le quorum **625 voix** étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut se dérouler normalement.

Après vérification des pouvoirs et des procurations, le président de la FFPB, Lilou Echeverria, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres participants et en remerciant toutes les entités qui soutiennent la FFPB.

3. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 30 MARS 2019

Les procès-verbaux ont été envoyés par courriel en début d'année à tous les clubs, à tous les Comités et Ligues, aux membres du Comité Directeur.

Ils sont approuvés à l'unanimité.

4. VALIDATION DES RESULTATS SPORTIFS 2019

La **validation des résultats sportifs 2019**, consultables sur la plaquette de l'AG 2020, se fait **à l'unanimité.**

5. RAPPORT MORAL

Le président, Lilou Echeverria, a l'honneur et le plaisir de présenter son rapport moral sur l'exercice écoulé, dernier de cette mandature.

Il tient à saluer l'ensemble des participants, les personnalités présentes ainsi que les présidents ou représentants de Ligues, Comités, Clubs et les nombreuses personnes qui nous font l'amitié d'être avec nous ce matin : partenaires, médias et amis de la Pelote Basque.

Avant la lecture du rapport, le président, Lilou Echeverria, a une pensée pour les personnes disparues cette année et demande à marquer, par quelques instants de recueillement, notre affection pour celles et ceux qui nous ont quittés dernièrement et que nous n'oublierons pas.

Le président, Lilou Echeverria, est revenu un court instant sur la période très particulière que nous sommes en train de vivre.

Dès le 12 mars dernier, le Président de la République expliquait dans son intervention que la crise du coronavirus serait traitée « quoi qu'il en coûte », parce que la vie humaine n'a pas de prix, parce qu'il est vital de soutenir les entreprises du pays, afin d'éviter, autant que possible, un effondrement de l'économie française quand le confinement prendra fin.

Dans une telle épreuve, l'intendance doit suivre, pour paraphraser le Général de Gaulle.

C'est ce que nous avons fait, puisque dès le vendredi 13 mars, nous avons rédigé un communiqué pour suspendre toutes les compétitions, entraînements, y compris les rassemblements et même des finales qui devaient se dérouler les samedi 14 mars et dimanche 15 mars.

Il tenait, par cette mesure de sécurité, à mettre la santé de nos joueurs et dirigeants au-dessus de tout intérêt sportif, financier ou personnel.

Il vous remercie infiniment d'avoir été solidaires et de l'avoir soutenu dans cette prise de décision, même si cela n'a pas empêché de malheureuses exceptions, plus particulièrement commises par des personnes qui se devaient et se devraient de donner l'exemple. Mais ne nous attardons pas sur ces tristes manquements et venons aux véritables actualités de notre Sport.

Compétitions internationales

Les deux événements de l'année furent les Championnats du monde des -22 ans en fronton 30 m à Tenerife et la Coupe du Monde en trinquet à Oloron-Sainte-Marie et Pau, au mois d'octobre où, dans la modalité trinquet, nos sportifs ont établi un nouveau record de médailles en terminant première nation. La performance d'ensemble est remarquable, bravo à toutes celles et ceux qui y ont contribué.

Ces compétitions auront été aussi marquées par les contrôles de dopage orchestrés par la FIPV et réalisés par l'AMA.

Il y a plusieurs façons de voir les contrôles de nos sportifs, dont celle optimiste qui consiste à dire que la Pelote Basque est un sport et que l'on doit préserver l'équité sportive. Plus personne ne doit désormais croire qu'il peut passer à travers les mailles du filet et l'effet dissuasif est garanti.

Le CIO a montré la voie également en s'engageant sans réserve pour que des analyses complémentaires soient effectuées sur les échantillons d'urine et de sang prélevés et congelés.

Le COVID 19 a obligé le président de la FIPV, M. Cazaubon, en accord avec son Comité, à reporter les compétitions internationales de 2020 à 2021 et celles de 2021 à 2022.

Demain c'est l'Argentine, Cuba, l'Espagne qui se profilent à l'horizon dans moins d'une année et demie.

Nos athlètes ont montré un potentiel de grande qualité qui nous laisse espérer, là aussi, un nombre record de médailles.

Les pelotaris de l'Equipe de France sont performants, ils sont le vecteur majeur du rayonnement de notre sport.

Notre Fédération rayonne aussi par sa capacité à organiser, et la tradition se poursuivra en avril 2023 avec l'accueil en France des Championnats du Monde toutes catégories de Pelote Basque. Après avoir organisé durant ces deux mandats :

- 1 championnat du monde professionnel de Cesta punta en 2013,
- 1 coupe du monde fronton 2020 au Haillan en 2013,
- 1 championnat du monde des moins de 22 ans en fronton 36 m en 2016,
- 1 coupe du monde en fronton 36 m en 2017,
- 1 coupe du monde de Cesta punta en fronton 54 m en 2017,
- 1 coupe du monde en trinquet en 2019,

nous avons été sélectionnés pour organiser les Championnats du Monde toutes catégories.

Merci encore à la FIPV et à son président, Xavier Cazaubon qui continue à nous faire confiance.

Le président, Lilou Echeverria, n'oublie pas bien sûr le formidable succès sportif, organisationnel et populaire de la Coupe du Monde en trinquet à Oloron-Sainte-Marie et Pau qui s'est déroulée en octobre 2019.

Il renouvelle ses chaleureux remerciements aux présidents respectifs des clubs d'Oloron-Sainte-Marie, M. Eric Ducap et de Pau, M. Gérard Pierrou et à toutes leurs équipes pour leur investissement dans l'organisation de cette Coupe du Monde. Très beau succès, tant à Oloron-Sainte-Marie qu'à Pau, à plusieurs reprises à guichets fermés.

Une réussite, également, pour les Masters des fêtes de Bayonne, organisés « au pied levé » par la FFPB : là aussi, franc succès. La Ville de Bayonne a décidé de nous faire confiance pour organiser dorénavant cette belle compétition privée.

Ce savoir-faire, ce succès sont aussi à mettre à l'actif des dirigeants qui n'hésitent plus à prendre des responsabilités au sein de notre Fédération, dans ses Ligues, Comités ou Clubs.

Nouveautés

Club France de Barcelone

Le président, Lilou Echeverria, souhaite revenir quelques instants sur le Club France de Barcelone, créé pour le Mondial de Barcelone et qui regroupait différentes firmes et sociétés désireuses d'apporter leur soutien à la FFPB pour cet événement précis.

Nous l'avons voulu ouvert, nous l'avons voulu accueillant. La visite du président de la FIPV a démontré l'importance de continuer dans cette voie.

Nous l'avons voulu outil de travail pour les médias, les retombées montrent tout l'intérêt qu'il a représenté pour notre Fédération et nos athlètes.

Nous l'avons voulu outil de rayonnement pour les Partenaires, il l'a été, et au-delà, puisque certains d'entre eux, présents spécifiquement pour le Club France, ont prolongé leur intérêt par un contrat partenarial. Ceci doit être renouvelé pour les Championnats du Monde d'avril 2023 qui auront lieu en France.

Tournoi de pelote inter-entreprises

Au moment où l'attention pour le sport-santé va croissant, y compris au sein des entreprises, le président, Lilou Echeverria, pense que nous pouvons légitimement être fiers d'avoir lancé le tournoi de pelote inter-entreprises, en collaboration avec M. Daniel Arnoux, président de l'association « Action contre la faim ». Avec l'aide précieuse de Maritxu Housset, soutenue par Thérèse, secrétaire de direction de la FFPB, une cinquantaine d'équipes ont pu participer à ce tournoi. Tous les gains ont été reversés intégralement à l'association.

La licence et l'USEP

Nous sommes confrontés, au même titre que les autres fédérations à un problème de société dans lequel les personnes pratiquent de plus en plus d'activités sportives mais sans prendre de licences. Hormis le football, l'ensemble des fédérations constate ce phénomène.

Notre offre doit être repensée. Pour essayer de lutter contre ce phénomène, le CNOSF a mis au point la « carte passerelle ».

Avec l'aide de l'USEP, nous aurons au final une véritable « passerelle » entre l'Education Nationale et nos clubs et cette carte permettra aux jeunes, du 1er septembre au 17 octobre, de tester différents sports et clubs gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances maximum par club. Une expérimentation très positive de ce dispositif s'est déroulée à la rentrée scolaire 2019 auprès des trois départements suivants : les Bouches-du-Rhône, l'Orne et la Vienne. Près de 30 000 élèves ont été concernés par cette opération :

- Plus de 50% des jeunes se sont licenciés au club après les initiations ;
- Des rapprochements et des collaborations se sont créés entre les clubs et les écoles.

Merci à Denis Masseglia, président du CNOSF et à toutes les personnes qui ont contracté des garanties d'assurances individuelles accident au bénéfice des détenteurs de la carte passerelle, permettant ainsi de couvrir les risques auxquels s'exposent les enfants dans le cadre des activités testées.

Formation

Vous connaissez l'importance de la formation, qualification, emploi. Le président, Lilou Echeverria, aimerait vous donner un seul nombre pour illustrer l'action de la FFPB et de la DTN en matière de formation.

Nous avons participé à la formation de 6 animateurs certifiés en qualification professionnelle DEJEPS. Ce qui illustre à la fois un besoin des clubs et une réponse à ces besoins.

Les CQP viennent d'être mis en place au mois de mars et nous avons déjà pour la prochaine session une trentaine d'inscrits.

L'enjeu aujourd'hui est d'aller plus loin et de permettre aux diplômes fédéraux d'être reconnus pour enseigner contre rémunération. Une meilleure contribution de la part du mouvement sportif, à l'enjeu de l'emploi et de celui des jeunes en particulier, passe par cette reconnaissance.

Enfin nous œuvrons pour que les diplômés que nous formons puissent être accueillis dans les clubs et sous certaines conditions vers les personnes auxquelles les médecins recommanderont de faire du sport sur ordonnance.

Promotion - Medias

Un accord de partenariat avec France Télévisions, NoA, vient d'être signé à nouveau. Le président, Lilou Echeverria, souhaite s'y attarder quelques instants.

Nous avons une perspective de diffusion d'une dizaine de programmations sportives en plus de l'existant sur les antennes de Canal Plus Sport.

Notre projet ne laisse pas indifférent la Chaîne Olympique développée par le CNOSF et nous pouvons ainsi, espérer étendre les conditions partenariales.

Le président, Lilou Echeverria, est convaincu qu'il va être porteur de concrétisations et de motivations ; il nous faudra juste un peu de patience car la performance du dispositif partenarial ne pourra pas s'obtenir sans une organisation spécifique des deux côtés.

C'est aussi ce qui nous permet d'avoir budgétisé un certain nombre d'actions comme celles liées au partenariat avec Canal Plus Sport et la société Hitzekoa MBE. Des partenariats performants sont aussi illustratifs du rayonnement de la pelote basque. Pour la 12ème année consécutive, Fast Sport présente les données de l'étude annuelle sur les retransmissions sportives (hors magazine) « source : données CSA ». Dans le trio de tête nous trouvons le football, le cyclisme, le rugby ; la pelote basque se retrouve en 29ème position devant plusieurs disciplines olympiques (natation, escrime, aviron, ...). Pour rappel, nous sommes plus de 100 fédérations affiliées au CNOSF.

Sondage intéressant à communiquer à nos partenaires intéressés par la dimension du mouvement sportif.

Remerciements

Le président, Lilou Echeverria, termine par quelques remerciements.

Il remercie très chaleureusement tous les collègues du Bureau fédéral ; les autres membres du Comité Directeur et membres des différentes commissions et groupes de travail sans oublier les responsables de commissions ; le personnel de la FFPB qui aime sa maison et s'engage sans compter pour les actions qu'elle mène.

Merci à tous, présidents et dirigeants de Ligues, de Comités, de Clubs, merci aux athlètes, aux entraîneurs, aux cadres techniques, aux médecins, aux arbitres pour tout ce que vous faites au service du sport et de la fédération.

Cette Assemblée Générale marque la fin d'une aventure pour un certain nombre de membres sortants du Comité Directeur qui, pour diverses raisons, n'ont pas pu ou pas souhaité être candidats pour le prochain mandat. Avec une certaine émotion, merci, infiniment, à eux pour tout ce qu'ils ont apporté et à nous-mêmes et à la Pelote. Une pensée particulière à :
Jacques Alliez, Jean-Claude Berthelot, Pierre Darphin, Michel Degert, Jean-Paul Douat, Stéphane Duhau, Christian Durcudoy, Amaïa Etchelecu, Jean Gony, Laëtitia Jardon, Marie Laugier, Jean-Pierre Lefranc, Jean-Philippe Narbey, Jacques Schneider, Jenofa Serbielle.

Vous me permettrez d'en détacher trois, véritables piliers de notre organisme :

Marie-Claude Delbos, membre du Comité Directeur depuis 32 ans et occupant différentes fonctions notamment présidente de la commission féminine et membre de la commission des relations publiques, s'occupant toujours plus particulièrement du cérémonial des finales, de Pilota, sans oublier le poste de photographe officiel de la FFPB.

Jean Superville, trésorier sous la mandature de Roland Dufourg et qui a bien voulu occuper ces fonctions durant les huit années de mes deux mandats et directeur de la revue Pilota.

Roland Dufourg, joueur émérite sur le plan national et international, juge reconnu tant sur le plan national qu'international, secrétaire général de Dominique Boutineau de 1992 à 2004, président de la FFPB de 2004 à 2008, pour reprendre le poste de secrétaire général en 2012 à mes côtés.

Ils m'ont, chacun dans son domaine respectif, épaulé fidèlement. Je tenais à le souligner.

Cette assemblée générale marque la fin du mandat que vous nous avez confié en décembre 2016 et ce n'est jamais sans une certaine émotion que se tourne une page de notre histoire.

Demain sera un autre jour avec pour objectif majeur, gagner le 12 décembre prochain et construire le futur avec vous et une nouvelle équipe.

Merci de votre attention et merci pour tout.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

6. RAPPORT D'ACTIVITES

Le secrétaire général, Roland Dufourg, présente le rapport d'activités avec comme support, un diaporama. (Cf. plaquette de l'AG 2020).

7 ligues, 13 comités départementaux, 2 comités territoriaux, 276 clubs (ou sociétés sportives). 33 543 pratiquants fédéraux : 14 779 licences sportives. 18 764 autres titres de participation (ATP). L'abandon de la licence Loisir, qui ne remplissait pas des conditions de couverture assurance normales, nous a fait perdre plus de 2 000 licenciés.

La Zaharrer Segi de Saint Etienne de Baigorry reste le club avec le plus grand nombre de licenciés : 296.

Une fois encore, le très grand nombre de compétitions est mis en avant : 173. La Grande Semaine a été perturbée par la pluie, mais des solutions ont été trouvées pour organiser les reports grâce à la bonne volonté des personnes concernées.

Les compétitions internationales ont été évoquées par le président, Lilou Echeverria, avec leurs résultats flatteurs.

La vie fédérale a été enrichie par le Masters des Fêtes de Bayonne (déjà évoqué), le Pelote Tour FFPB avec l'association Pelote Passion de Christophe Dardy, le Pro Tour à cesta punta avec l'aide majeure de la Société Hitzekoa MBE, un tournoi de cesta punta inédit dans le fronton mur à gauche de La Madeleine, dans le Nord, organisé par Dominique Peyrat, président de la ligue des Hauts de France. Depuis huit années, il a été créé de nouveaux championnats et challenges.

Le tournoi universitaire Zabalki a pu être organisé malgré le début de la crise sanitaire, sans les universités d'Outre-Bidassoa.

L'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) trouve une place toujours aussi grande sous la houlette de Marie-Claire Lesbats, directrice du service départemental UNSS 64, avec l'avènement du frontball. L'USEP, l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, joue d'une spécificité enviée.

Le Sport adapté avec ses nombreux rassemblements fait le bonheur des participants. Pour le Handi Pelote, Romain Philippe, a organisé les premiers championnats de France en fronton mur à gauche et en trinquet. Une belle réussite !

Le Pass'Pelote régi par Gérard Rossi, responsable de la Commission Technique et Pédagogique, propose des activités durant la saison estivale : 2 792 participants cette année.

L'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multi Sports) a tenu à récompenser nos juges/arbitres, Thierry Escat, Patrick Iribarne, Denis Davan, Christian Elosseguy et Chantal Ducap, représentant brillamment le corps arbitral féminin. Monsieur Vajda, président national de l'AFCAM et Monsieur Bonnieu, président régional, avaient tenu à se déplacer afin d'honorer ces bénévoles exemplaires.

En ce qui concerne les installations/équipements, en huit ans, plus de 100 dossiers ont été traités. On a enregistré 85 réalisations. C'est dire la prise en compte par les mairies, avant tout, de l'importance d'une installation spécifique « pelote basque ».

Culture et Pelote. 'Rebota' : spectacle de toute beauté écrit par Jean-Paul Alègre. Pelote sous un autre aspect, alliant musique et danse. Evolution de la Pelote contée par Bernard Cazenave.

'Livres' : deux éditions remarquables. Celle de Bernard Labiste et de ses amis les plus proches, 'Jo Pilota', traitant de l'histoire de la Pelote Basque en Côte d'Argent. La deuxième, de Michel d'Arcangues et Sébastien Husté, 'Trinquets & Jeux de Paume du Pays Basque'.

'Laida Pilota' : spectacle de classe créé par Pier Pol Berzaits. Danses et chants rendent un hommage émouvant à la pelote basque. Participation de personnes très proches de la FFPB ainsi que de joueurs/chanteurs, où les voix souletines résonnent, sonores et limpides.

'Frontons africains' : Beñat Cazenave se démène sans compter afin de faire construire un fronton mur à gauche à Conakry, en Guinée. Dominique Boutineau en fait de même au Togo. Bonne chance !

'Pilotarien Biltzarra' : le traditionnel rassemblement annuel de l'association des pilotari, présidée par Pierre Lissar, s'est déroulée à Saint Palais dans une rare convivialité bon enfant… un comble pour des anciens.

'Revue fédérale Pilota' : remerciements à tous ceux qui y participent, particulièrement aux chevilles ouvrières. Cinquantième anniversaire de cette revue. Hommage aux créateurs, et tout particulièrement à Monsieur Haritschelhar.

Pour conclure, rappel des organisations de compétitions internationales.

En 2013 : Biarritz-Euskal Jaï d'Aguilera, XVI° championnat du Monde professionnel à Cesta punta, avec une médaille d'or pour nos couleurs. Le Haillan, en Gironde, Coupe du Monde en frontons 30 et 36 mètres.

En 2016 : Biarritz-Plaza Berri, Coupe du Monde des moins de 22 ans en fronton 36 mètres.

2017 : Anglet-El Hogar, V° Coupe du Monde en fronton mur à gauche 36 mètres. Biarritz-Euskal Jaï d'Aguilera, Coupe du Monde à Cesta punta.

2019 : Oloron Sainte Marie et Pau, Coupe du Monde en Trinquet où la France s'est qualifiée pour les prochains championnats du Monde qui auront lieu… en France, évidemment. Vivement 2023 !

Le président, Lilou Echeverria, s'est employé à la tâche avec un soutien inconditionnel de ses membres du comité directeur, de la très grande majorité des clubs, des ligues et des comités, des municipalités, du Conseil Départemental, du Conseil Régional, et du Ministère, accompagnés de partenaires fidèles.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

7. RAPPORT FINANCIER - APPROBATION DES COMPTES 2019

Le rapport financier (Cf. plaquette de l'AG 2020) est présenté par le trésorier, Jean Superville.

Compte de résultats - Solidité financière de la FFPB.

Budgets globaux.

Produits d'exploitation : 794 029 €

- Licences : 562 538 €
- Compétitions : 195 419 €

Autres produits : 395 827 €

- Subventions MJS : 197 746 €
- Autres subventions : 182 763 €
- Transfert de charges : 15 123 €
- Produits financiers : 21 014 €

Produits financiers exceptionnels :

- Produits exceptionnels : 692 €
- Produits financiers : 21 014 €

Charges d'exploitation : 1 246 960 €

- Achats marchandises : 37 755 €
- Achats non stockés : 42 404 €
- Services extérieurs : 267 531 €
- Assurances : 120 789 €
- Frais d'organisations : 57 352 €
- Autres services extérieurs : 624 615 €
- Rétrocessions : 212 170 €
- Hébergements - Repas : 1 872 €
- Affiches - Vidéos - Cérémonies : 71 178 €
- Pilota : 47 041 €
- Déplacements : 42 870 €
- Dons et Dotations : 70 909 €
- Salaires et Charges : 22 844 €
- Charges exceptionnelles : 5 477 €

Synthèse :

- Total des produits d'exploitation : 1 211 562 €
- Total des charges : 1 246 960 €

Résultat déficitaire 2019 - 35 398 €

Compte de résultats :

FFPB Association - 35 398 €

Soutien ministériel et FFPB

Action 1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre et développement :
- Ministère : 46 900 €. Réalisé : 89 644 €.

Action 2 : Développement du sport de Haut Niveau (Pôles France et Haut Niveau).
- Ministère : 159 900 €. Réalisé : 256 609 €.

Action 3 : Protection des sportifs :
- Ministère : 11 446 €. Réalisé : 13 815 €.

Action 4 : Accompagnement de l'emploi. Professionnalisation et formation.
- Ministère : 4 500 €. Réalisé : 4 703 €.

Synthèse : Aides Ministérielles : 222 746 €
Aides effectives FFPB : 364 771 €.

Comptes 2019. L'indicateur de solidité financière (principal indicateur financier suivi par le Ministère) montre cette année encore la bonne situation de la FFPB, et cela malgré un résultat financier déficitaire.

Indicateur de solidité financière pour FFPB Association (Fonds propres/bilan).

- 2012 : - 13,6 % - situation dégradée. Fin de mandat de J.François Pascassio-Comte.
- 2013 : - 10,1 % - situation améliorée. Début du premier mandat de Lilou Echeverria.
- 2014 : + 5,9 % - situation fragile.
- 2015 : + 33,9 % - situation bonne.
- 2016 : + 54,7 % - situation bonne.
- 2017 : + 60,0 % - situation bonne.
- 2018 : + 66,6 % - situation bonne.
- 2019 : + 70, 3 % - situation bonne. Fin de deuxième mandat de Lilou Echeverria.

Même si nous nous attendions à certaines recettes en baisse (le mécénat, la subvention du Ministère), nous avons maintenu nos engagements, notamment les aides au développement envers les Comités Territoriaux.

8. LECTURE DES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur Bernard Poussou, Commissaire aux Comptes, certifie que les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 sont conformes et donnent une image fidèle et sincère de la situation financière de la FFPB.

Le rapport sur les conventions réglementées entre FFPB et FFPB Communication en 2019 et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé est identique à celui de 2018.

Le rapport financier 2019 est approuvé à l'unanimité.

9. BUDGET PREVISIONNEL 2020

La parole est donnée à Thierry Casteres, responsable de la Commission des finances.

Nous avions réalisé un premier budget 2020 qui s'équilibrait à 1 155 000 euros. Les incidences de la crise sanitaire (arrêt des compétitions nationales, report des compétitions internationales) nous ont obligé à le revoir : il s'équilibre à 937 000 euros.

Nos charges se répartissent comme suit :

- Pour le Haut niveau & Médical : 192 000 euros, soit 20,5 % de notre budget.
- Pour le développement du sport & formation : 59 000 euros, soit 6,4 %.
- Pour les compétitions nationales : 85 000 euros (9,1 %).
- Pour le fonctionnement : 601 000 euros soit 64 % de notre budget.

Le président, Lilou Echeverria, indique que cette année quelques Partenaires ne règleront pas leur partenariat car en difficultés. Il est inquiet, dans l'incertitude pour le renouvellement de certains partenariats, c'est compliqué aussi pour les entreprises.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

10. VALIDATION MODIFICATIONS REGLEMENT FINANCIER

Les **modifications des articles du Règlement financier sont approuvées à l'unanimité**. Voir *pièce jointe*.

11. EXAMEN DES VŒUX DES LIGUES ET DES COMITES

Les vœux des Ligues et Comités sont traités.

COMITE DEPARTEMENTAL de CORREZE

Que le soutien aux emplois de développement soit maintenu et connaître l'organisation des dossiers EX CNDS gérés désormais par la Fédération.

Le président, Lilou Echeverria, indique que la FFPB étudiera avec une attention particulière le soutien aux emplois. L'année passée, la FFPB a apporté une aide conséquente (67 000 €) dans ce domaine.

Concernant les dossiers ex CNDS, il s'agit du Plan Sportif Fédéral : travail décentralisé demandé par le Ministère des Sports via l'Agence Nationale du Sport mené par la FFPB et le l'intervenant d'appoint à la DTN Clément Lapeyre. Le 4 juillet 2020, dernière réunion de la Commission PSF FFPB pour la distribution des fonds : 50 % alloués aux Ligues/Comités et 50 % aux Clubs ayant déposé leurs projets de développement.

COMITE TERRITORIAL du PAYS-BASQUE

Augmentation de 1€ à la FFPB pour l'utilisation du logiciel de compétition.

Depuis 2014, il n'y a pas eu d'augmentation de la réversion pour l'utilisation du logiciel de Compétition. Nous avons reçu une aide cumulée sur 4 ans de 98 000 €. Mais en amélioration du logiciel, il a été investi 52 000 € sur la période des 4 années donc un résultat net de 46 000 € qui sont directement investis dans les actions.

Le Comité souhaite une aide supplémentaire de la FFPB. Cette aide nous aidera à pérenniser les actions mises en place. Le Comité en a besoin. L'augmentation de la redevance de 1€ par licencié

permettra d'assurer de nouvelles évolutions.

✎ Le président, Lilou Echeverria, reprend ses propos du dernier Comité Directeur en faisant remarquer que les 100 % des augmentations précédentes avaient été reversés dans leur intégralité aux Ligues et aux Comités.

Afin de satisfaire à toutes les diverses sollicitations d'aides financières, et elles sont nombreuses, le président, Lilou Echeverria, propose une augmentation de 6 euros sur chaque licence. Cette augmentation serait reversée à chaque Ligue ou Comité à hauteur de 50 %. De plus, il s'engage à ce que le prix ne varie pas durant le prochain mandat.

Le président, Lilou Echeverria, rappelle que ce vœu a déjà été étudié en février 2020 et suite à des réunions avec les présidents de Ligues/Comités, il avait été débattu que ce n'était pas à l'ordre du jour et qu'à l'unanimité tout ceci sera reporté.

La FFPB sait que les Comités/Ligues ont besoin de cette aide. Ne connaissant pas les compétitions qui seront organisées cette année, il est difficile de demander une augmentation du prix de la licence aux joueurs qui ont fait très peu de compétitions. Cette augmentation est reportée.

COMITE DEPARTEMENTAL du NORD

Demande d'aide structurelle annuelle avec un minimum garanti et une convention d'objectifs (seul moyen pour essayer de susciter des vocations de volontaires qui accepteraient de s'investir comme responsable ou dirigeant).

✎ Le président, Lilou Echeverria, indique que ce vœu se rapporte à celui du Comité Départemental de Corrèze.

Soutien au développement de la Cesta punta individuel.

✎ Le président, Lilou Echeverria, rappelle que D. Peyrat a organisé un tournoi à La Madeleine. La FFPB aidera autant que possible.

LIGUE REGIONALE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Vœu du club Grasse Pelotari Club.

Obtenir une aide financière exceptionnelle de 2000 € afin de pouvoir organiser un stage d'une semaine à Pau en Avril, pour 20-25 enfants de son école de pelote. Ce stage permettra au club Grasse Pelotari Club de faire découvrir d'autres spécialités de la pelote basque à ses élèves ainsi que de leur faire rencontrer d'autres jeunes du club de Pau et d'échanger avec eux.

✎ Réponse du Comité Directeur FFPB 22.02.20 : Sur le principe, la FFPB n'est pas contre, toutefois, cette demande doit être accompagnée d'un projet bien détaillé et présentée à la Commission des Finances fédérale.

La crise sanitaire dont la longueur se profile empêchera l'organisation d'un stage à Pau en avril. A voir pour l'année prochaine.

Le président, Lilou Echeverria, indique que le stage n'a pas pu avoir lieu. La FFPB doit faire des priorités, avec aides prioritaires pour les emplois.

Comité Départemental de HAUTE-GARONNE

Que soit présenté un état des travaux de l'équipe chargée du PSF/ANS.

✎ Le président, Lilou Echeverria, indique que ce dossier est en cours, avec dernière réunion de la Commission PSF le 4 juillet 2020.

Comité Départemental des HAUTES-PYRENEES

Communication : Création d'une chaîne TV fédérale : beaucoup de parties filmées en direct par de nombreux téléphones ou autres. Une chaîne TV même juste en direct sur Facebook ou autre qui filmerait l'ensemble des finales Nat A Nat B Jeunes représenterait un atout supplémentaire pour la communication et l'image moderne de la FFPB. Se rapprocher de personnes comme Olivier Simon par exemple ou Kanaldude ou Tvpi pour créer cette chaîne. Actuellement on a l'impression qu'il n'y a que la main nue, la cesta punta qui représentent la pelote, or beaucoup de spécialités comme la Paleta pelote de gomme pleine trinquet, fronton place libre, … remplissent les trinquets.

✎ Le président, Lilou Echeverria, indique que c'est une très bonne idée, mais cela demande des moyens financiers.

Le président, Lilou Echeverria, a demandé à Canal+ Sport de filmer d'autres spécialités que la cesta punta, mais la chaîne est davantage intéressée par la cesta punta qui procure une audience plus importante.

France 3 NoA (Nouvelle-Aquitaine), chaîne sur internet, a accepté de diffuser en direct les finales de Championnats France en Trinquet de Paleta pelote de gomme creuse hommes et femmes, Xare, Paleta pelote de cuir et Main nue individuel Amateurs. Cette dernière sera retransmise en direct aussi sur Sport en France, chaîne du sport olympique CNOSF.

Il termine en rappelant que la communication est difficile pour un sport comme le nôtre riche de 15 disciplines internationales.

Arbitrage : Statut d'arbitre à valoriser, permettant ainsi que l'ensemble des phases finales (à partir des 1/4 de finale) soit arbitré par des titulaires du diplôme.

✎ Le président, Lilou Echeverria, indique qu'une équipe a élaboré les Statuts de l'Arbitrage qui ont été adoptés excepté quelques points financiers et espère que cela soit mis en place pour le bien de la pelote et des arbitres.

12. DEMATERIALISATION DE LA LICENCE SPORTIVE

Le président, Lilou Echeverria, indique que la FFPB s'est orientée vers le numérique, ce qui est profitable pour les Ligues/Comités/Clubs.

Gérard Rossi, responsable de la Commission Technique et Pédagogique, indique que la FFPB veut être éco-responsable. Elle s'oriente vers le zéro papier, va centraliser toute la documentation : Numériser - Archiver - Rechercher - Partager des documents avec Ligues/Comités/Clubs. Tout cela est lié à la licence dématérialisée qui est numérisée dès cette année.

La GED, Gestion Electronique des Documents, mettra en place progressivement le tout numérique, avec partage des documents.

Le président, Lilou Echeverria, précise la mise en place récente de la dématérialisation des licences. Tous les documents FFPB seront archivés électroniquement. Le coût varie en fonction du nombre de documents.

13. INTERVENTION DE M. PASCAL BEDERE - DTN PAR INTERIM

Le président, Lilou Echeverria, remercie fortement P. Bédère d'avoir accepté ce poste.

Pascal Bédère précise qu'il a accepté ce poste d'intérim avec le soutien de toute son équipe composée des Cadres techniques : 10 en 2015, aujourd'hui 6 en l'absence de M. Poueyts ; et aidé de Ramuntxo Belly (Staff Equipes France /Aspect scolaire UNSS-FNSU) et de Clément Lapeyre collègue Direction Départementale Gironde, décharge 6h pour Pôle Espoirs Bordeaux et s'occuper des formations.

Même s'ils participent au travail de l'équipe, ils ne sont pas cadres techniques, on aimerait avoir un poste pour compléter l'équipe.

Pascal Bédère intervient sur les actions de la DTN.

<u>Développement</u>
Travail en réseau avec les Ligues/Comités et les Equipes Techniques Régionales.

<u>Formation</u>
DEJEPS : 7 candidats formés.
CQP Animateur qui débutera dès septembre 2020, deuxième session prévue en 2021.
CQP Technicien en 2022.

Accompagnement des Agents de développement sur BF 2ème degré.

Notre organisme de formation validé permet de toucher la taxe d'apprentissage.

Haut niveau

L'Agence Nationale du Sport a été créée et gère le Haut Niveau, avec le Ministère, en axant tout sur la Performance.

Sous son impulsion, nous avons souhaité revisiter toutes nos structures de Haut Niveau : Pôles France Ile de La Réunion ; Pôles Toulouse ; Pôle Espoir Bordeaux ; Pôles Pau/Bayonne, et même les Centres d'entraînement Main nue à Hasparren (espoirs 19-21 ans) et Cesta punta à Biarritz (moins de 22 ans) qui doivent intégrer notre système d'accès à la Performance pour nos meilleurs joueurs.

Entretien avec chaque joueur en leur spécifiant qu'il ne suffit pas d'être bon joueur mais avoir la motivation, le profil pour vouloir performer, se donner les moyens d'atteindre le Haut niveau, ne pas voir cela comme une contrainte, un sacrifice mais être dans l'envie.

Il s'agit d'optimiser ces structures pour être dans l'excellence.

Equipes de France

Organisation d'une préparation permanente à l'année.

Du joueur à l'Equipe de France : Questionnaire joueur - Entretien - Plan entraînement individualisé, modulé sur l'année par étapes - Entraînement en collectif au moins 1 fois/semaine.

Réorganisation de la DTN, mise en place de binômes avec les CTS en chefs de projet.

- Responsables Equipes de France : Thierry Larralde (CTN) et Ramuntxo Belly (Professeur d'EPS).
- Responsables Préparation physique : Pierre Bouchet (CTR) et Thierry Larralde.
- Responsables Pôles France : Sophie Claverie (CTN) et Pascal Bédére (DTN par intérim).
- Pôles Toulouse (spécialités Pala corta-Paleta pelote de cuir) : Ramon Eguzkiza (CTN) et Pascal Bédère.
- Pôles Ile de La Réunion : Pierre Bouchet et Juspar Dalleau, licencié au Pilotari Club du Chaudron-Ile de La Réunion.
- Pôle Espoir Bordeaux (spécialisé dans la Paleta pelote de gomme) : Marie Rolet (CTN) et Clément Lapeyre (Conseiller d'Animation Sportive DRDJSCS Gironde)
- Pôles Pau/Bayonne : Sophie Claverie et Thierry Larralde.
  - Centre d'entraînement Main nue à Hasparren (espoirs 19-21 ans) : Manu Martiarena.
  - Centre d'entraînement Cesta punta à Biarritz Aguilera (moins de 22 ans) : Pierre Bouchet.

Cela nécessite la mise en place d'outils numériques pour la communication avec les joueurs et staffs (séance). Logiciel Slack : formation à cet outil de tous les cadres.

Nous souhaitons accompagner les entraîneurs en créant des groupes de discussion sur divers thèmes, sous forme d'échanges d'expériences mutualisés.

P. Bédère est heureux de collaborer avec tous les acteurs du monde de la Pelote. Ce travail à Haut niveau est le fruit du travail fondamental de base effectué dans les Clubs, Comités et Ligues.

14. PROJET SPORTIF FEDERAL (PSF)

Clément Lapeyre, Intervenant d'appoint à la DTN, présente le Projet Sportif Fédéral (PSF).

1 - L'Agence Nationale du Sport (ANS) est maintenant en charge de deux volets : la haute performance et le développement des pratiques sportives.

La création de cette structure entraîne de fait, la disparition du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) et transfère à l'ANS la gestion des crédits dédiés au développement de la pratique sportive dans les territoires, auparavant désignés comme « part territoriale du CNDS ».

Dans ce nouveau contexte, le gouvernement, en créant l'ANS, a souhaité également

responsabiliser l'ensemble des Fédérations en les invitant à décliner au niveau territorial **leurs objectifs de développement dans le cadre de projets sportifs fédéraux (PSF)**, en contrepartie d'une pleine gestion de la part territoriale des crédits (hors emploi/apprentissage, sport sur ordonnance et aisance aquatique), jusque-là, gérée par le CNDS.

Ainsi l'ensemble des Fédérations, dont la Fédération Française de Pelote Basque (FFPB), est, en 2020, en charge de mettre en place ces nouvelles dispositions à partir d'un projet sportif fédéral.

Ce PSF traduit les orientations stratégiques fédérales de développement, à l'horizon 2024, dans une logique de développement des pratiques pour tous, pour l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, avec des responsabilités sociales et environnementales.

Ces orientations se concrétisent autour de **trois axes** qui structurent et caractérisent ce projet sportif fédéral :

1. **Développement de la pratique vers de nouveaux publics et de nouveaux territoires.**
2. **Fidélisation des licenciés en positionnant la FFPB au centre de toutes les pratiques de la pelote.**
3. **L'accompagnement des structurations, salariées et bénévoles, des acteurs fédéraux.**

Pour 2020, les crédits alloués par l'ANS à la Fédération Française de Pelote Basque s'élèvent à 158 800 € dont 51 100 € réservé par l'ANS vers l'Outre-mer, hors une enveloppe d'aide à l'emploi et à l'apprentissage qui continuera, pour l'heure, à être gérée par les services déconcentrés de l'État. A ce titre, les territoires et les clubs sont invités à se rapprocher de leur service déconcentré pour bénéficier de ces aides dans une perspective de création ou de consolidation d'emplois.

S'agissant de l'enveloppe de 158 800 €, celle-ci doit être distribuée aux structures éligibles que sont les clubs et les organes déconcentrés de la fédération (ligues et comités), à hauteur respective de 50 %, pour accompagner leurs projets de développement. A ce titre la présente note ne prend pas en considération les territoires de Saint Pierre et Miquelon et la Nouvelle Calédonie qui restent administrés par leur propre collectivité.

2 - Sous la responsabilité de Clément Lapeyre, le Projet Sportif Fédéral, validé par le bureau exécutif, s'est doté d'une équipe de travail regroupant dirigeants, CTS et bénévoles. Une commission de validation sera composée pour légitimer l'organisation fédérale. Un comité d'instructeurs sera mis en place et formé par l'intermédiaire du référent PSF pour une lecture et analyse commune pour chaque instructeur.

3 - Les dossiers ont été répartis sur l'ensemble des quatre binômes avec l'appui de l'équipe administrative Aude Narzabal et Thérèse Lembeye.

4 - Il y aura avec les comités d'instruction deux réunions d'harmonisation pour pouvoir respecter et bénéficier de l'enveloppe dédiée de l'ANS.

5 - Rappel de la composition de la Commission PSF et de son rôle :

- Deux représentants du comité directeur fédéral. Lilou Echeverria - Jean Superville.
- Le Directeur Technique National ou son représentant. Pascal Bédère.
- Deux représentants des comités départementaux désignés par la FFPB. Ghislaine Lassus - Dominique Peyrat.
- Un représentant des comités territoriaux désigné par la FFPB. Jean-Michel Garayar.
- Deux représentants des ligues régionales désignés par la FFPB. Pierre Garaicoechea - Daniel Collado.
- Un partenaire de la FFPB – Directeur MMA ou son représentant.
- Un représentant de l'État.
  - Directrice de la DDCS Pyrénées Atlantiques ou son représentant Mme Haissaguerre.
- Un représentant des collectivités territoriales (maire, président de communauté des communes, président d'un conseil départemental ou régional) désignés par la FFPB.
  - Le président du Conseil Régional, Alain Rousset avec sa direction sportive Mme Lataste ou son représentant.

Rôle :

- Elle est chargée de piloter le dispositif en relation avec l'Agence Nationale du Sport.
- Elle définit, annuellement, une note d'orientation qui décline le projet sportif fédéral 2020-2024 et définit les priorités de mise en œuvre pour l'année concernée.
- Elle définit les procédures, le calendrier et les outils de mise en œuvre du dispositif.
- Elle définit, au regard des crédits qui lui sont délégués par l'Agence Nationale du Sport, les enveloppes dédiées en fonction des structures et des spécificités des territoires.
- Elle reçoit du comité d'instruction, les propositions d'aide financière à apporter aux projets retenus et se prononce sur ces propositions.
- Elle transmet à l'Agence Nationale du Sport, l'ensemble des propositions d'accompagnement financier des projets des clubs et territoires.

La Commission PSF se réunira le 4 juillet 2020 pour valider les attributions des montants.

15. INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

Pas d'intervention cette année.

16. QUESTIONS DIVERSES

Bon nombre de personnes posent des questions qui ont trait au confinement et à la crise sanitaire. Le Président, Lilou Echeverria, précise que toutes les directives viennent du Ministère de la Santé. Elles sont immédiatement « postées » sur la page d'accueil du site de la FFPB.

Il précise que leur respect sera capital pour le devenir de cette crise.

17. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président, Lilou Echeverria, renouvelle ses remerciements à tous les participants à cette Assemblée Générale. Il lève la séance à 12h45.

Le Secrétaire Général,
Roland DUFOURG

Le Président,
Lilou ECHEVERRIA

3 REGLEMENT FINANCIER

Version actuelle	**Modifications approuvées Assemblée Générale Ordinaire FFPB 27.06.20**
300.3 Le service comptable b) - le service comptable externe - Il peut être assuré par un cabinet comptable ou à défaut par la commission des finances elle-même. - Il contrôle les comptes et effectue la révision comptable selon les règles issues des statuts (réf. au Plan Comptable Général). - Il effectue les payes et se charge des déclarations sociales trimestrielles et annuelles. - Il effectue les comptes annuels et établit les déclarations fiscales nécessaires.	**300.3 Le service comptable** b) - le service comptable externe - Il est assuré par un cabinet comptable. ~~ou à défaut par la commission des finances elle-même.~~ - Il contrôle les comptes et effectue la révision comptable selon les règles issues des statuts (réf. au Plan Comptable Général). - Il effectue les payes et se charge des déclarations sociales trimestrielles et annuelles. - Il effectue les comptes annuels et établit les déclarations fiscales nécessaires.
301.3 Procédure de caisse - Gestion des chèques La personne qui reçoit le courrier, transfère les chèques reçus au service comptable qui les enregistre et les transfère au trésorier qui les endosse. Avant de remettre les chèques à la banque, le service comptable en fera une copie qui correspondra à chaque remise.	**301.3 Procédure de caisse** - Gestion des chèques La personne qui reçoit le courrier, transfère les chèques reçus au service comptable qui les enregistre et les transfère au trésorier qui les endosse. ~~Avant de remettre les chèques à la banque, le service comptable en fera une copie qui correspondra à chaque remise.~~
31 LE BUDGET **31.1 Elaboration des dépenses** Chaque responsable de commissions fera parvenir à la commission des finances avant le 30 novembre un détail des actions à mener chiffré. La DTN fera parvenir un détail des besoins pour les équipes de France compte tenu des échéances, des stages pour le haut niveau, un détail des besoins pour les « pôles France ». La commission des finances se chargera de répartir les besoins dans les différents postes analytiques. Après consultation et accord de la commission concernée, elle pourra demander à ce que certains besoins soient reportés.	**31 LE BUDGET** **31.1 Elaboration des dépenses** La commission des finances et la DTN établiront un détail des besoins pour les équipes de France, compte tenu des échéances, des stages pour le haut niveau et des besoins pour les « pôles France ». La commission des finances contactera les différentes commissions afin d'élaborer un détail chiffré des actions à mener. Elle se chargera de répartir les besoins pour les différents postes analytiques.

34 REPARTITION FINANCIERE LORS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE	**34 REPARTITION FINANCIERE LORS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE**
340.1 Phases finales et Grande Semaine Blocage et cumul des recettes, après retrait de la part organisateurs qui est de : - 20% de la recette brute jusqu'à 1524 € - 10% de la recette brute au-delà de 1524 €.	**340.1 Phases finales et Grande Semaine** Blocage et cumul des recettes, après retrait de la part organisateurs qui est de : -20% de la recette brute jusqu'à 1524 € -10% de la recette brute au-delà de 1524 €. Si la finale se déroule en même temps qu'une animation payante prévue par le club organisateur, la part pour le club organisateur sera de : -50% de la recette brute jusqu'à 1524 € -20% de la recette brute au-delà de 1524 €
Sur la recette restante sont prélevés : - la totalité des frais d'organisation des finales (pelotes, trophées, portiers, imprimerie, locations...) - la totalité des frais de déplacement des équipes engagées. Les demandes de remboursement des frais de déplacement devront parvenir au secrétariat de la FFPB dans les 8 jours suivant la rencontre afin qu'elles soient prises en compte.	Sur la recette restante sont prélevés : - la totalité des frais d'organisation des finales (pelotes, trophées, portiers, imprimerie, locations...) - la totalité des frais de déplacement des équipes engagées. Les demandes de remboursement des frais de déplacement devront parvenir au secrétariat de la FFPB dans les 8 jours suivant la rencontre afin qu'elles soient prises en compte.
Le bénéfice ainsi réalisé est réparti comme suit : -35% à la FFPB -25% aux Comités Départementaux ou Territoriaux s'il en existe, participant aux finales (20% proportionnellement au nombre de licenciés et 5% par rapport aux équipes en finales) -40% aux associations ou sociétés sportives participantes. Répartition aux sociétés sportives (calcul effectué sur le montant des 40%) : - 6,5% pour les Seniors Nationale A (Rebot - Main nue) -5,5% pour les Seniors Nationale A (Grand chistera-Chistera joko garbi) - 4% pour les Seniors Nationale A (Pala - Paleta pelote de cuir - Paleta pelote de gomme) - 3% pour les Seniors Nationale B (7 finales) - 2,5% pour les Juniors (5 finales) - 2,5% pour les Cadets (5 finales) - 2% pour les Minimes, Benjamins, Poussins (9 finales).	Le bénéfice ainsi réalisé est réparti comme suit : -35% à la FFPB -25% aux Comités Départementaux ou Territoriaux s'il en existe, participant aux finales (20% proportionnellement au nombre de licenciés et 5% par rapport aux équipes en finales) -40% aux associations ou sociétés sportives participantes. Répartition aux sociétés sportives (calcul effectué sur le montant des 40%) : - 6,5% pour les Seniors Nationale A Rebot - Main nue - 6% pour les Seniors Nationale A Grand chistera - Chistera joko garbi - 5,5% pour les Seniors Nationale A Pala - Paleta pelote de gomme – ~~Paleta pelote de cuir~~ - 3% pour les Seniors Nationale B (7 finales) - 2,5% pour les Juniors (5 finales) - 2,5% pour les Cadets (5 finales) - 2% pour les Minimes, Benjamins, Poussins (9 finales).